

PROGRAMME
BIEN-ÊTRE ANIMAL



Danone engagé auprès des éleveurs pour le bien-être animal

Le bien-être animal est une attente sociétale forte à laquelle Danone France et les éleveurs partenaires répondent depuis 2019 grâce au programme bien-être animal. Après presque 5 ans de déploiement, c'est l'occasion de partager l'ensemble des actions et travaux menés dans ce cadre grâce à la collaboration de nombreux partenaires.



Qu'est-ce que le bien-être animal (BEA) ?



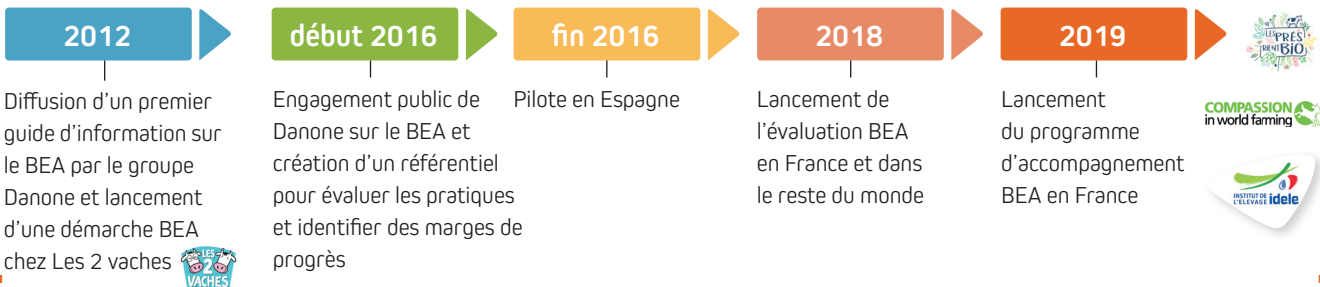
“ Le bien-être d'un animal est son état mental et physique positif lié à la satisfaction de ses besoins physiologiques et comportementaux, ainsi que de ses attentes. Cet état peut varier en fonction de la perception de la situation vécue par l'animal. ”



“ Les 5 libertés fondamentales : absence de stress, de soif et de faim, de douleur et de maladie, accès au confort et expression des comportements naturels. ”



Un programme de longue date



Qu'est-ce que le programme bien-être animal ?



C'est un programme collectif et d'intérêt général cofinancé par Danone Ecosystem. Il avait pour objectif de sensibiliser et d'accompagner les éleveurs sur le sujet du bien-être animal grâce à la mise en oeuvre du plan d'actions suivant :

- 1** Mesure et sensibilisation via les évaluations BEA en élevage
- 2** Constitution d'un réseau de partenaires (vétérinaires et techniciens) sur lequel s'appuyer
- 3** Mise en place d'accompagnements individuels et de formations collectives pour les éleveurs
- 4** Expérimentation de pratiques innovantes (fermes pilotes) et diffusion des apprentissages

La grille d'évaluation

La grille a été mise en place en partenariat avec CIWF (Compassion In World Farming) et repose sur 3 types de critères évalués :



Animaux

Comportement, état corporel, lésions, détecter les signes éventuels d'un potentiel problème



Bâtiments

La qualité du bâtiment pour offrir un environnement adéquat aux animaux



Gestion de troupeau

Des critères de gestion du troupeau et quelques indicateurs de performance liés au bien-être animal



L'évaluation est réalisée sur tablette par un auditeur Danone ou Bureau Veritas. Les différents types de critères évalués couvrent les 5 libertés du BEA. L'audit se déroule en 3 phases : l'observation des animaux, l'étude du bâtiment et un échange avec l'éleveur sur sa gestion du troupeau.

L'évaluation des 47 critères fournit ensuite une note sur 100. Certaines pratiques critiques pour le BEA, correspondant à 4 critères, entraînent une note de 0 si elles sont observées. Cela concerne : l'écorchage, la coupe de la queue, l'utilisation de semence clonée et la qualité et la sécurité des aliments.

Après 5 ans de déploiement, l'heure du bilan

Aujourd'hui, c'est près de 98 % des élevages partenaires de Danone qui ont réalisé au moins une 1^{ère} une évaluation bien-être animal. Les éleveurs sont engagés volontairement avec un renouvellement tous les 3 ans ou tous les ans si leur note est inférieure à 50/100.

98 %
des élevages
évalués



3 322
évaluations saisies



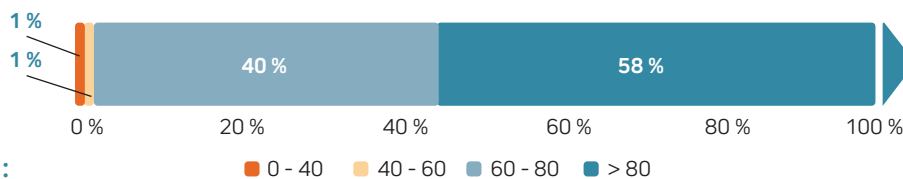
Score moyen
80/100



98 % des élevages
avec une note
> 60/100



Une progression moyenne de
5 pts entre le 1^{er} et
le 2nd audit



Résultats de
la dernière évaluation :

Un accompagnement individuel et collectif

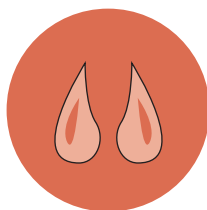
Selon la note obtenue à l'évaluation et les critères sur lesquels une marge de progrès est identifiée, une proposition d'appui technique est faite à l'éleveur et orientée sur l'une des 5 thématiques suivantes :



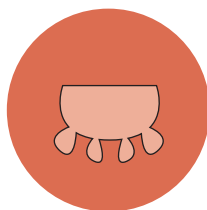
BEA général



Bâtiment



Boiterie



Mammite



Nutrition

C'est au total 113 appuis techniques individuels qui ont pu être réalisés auprès des éleveurs !

Différentes formations étaient également proposées à l'ensemble des producteurs. Danone s'est alors appuyé sur des experts techniques afin d'en élaborer le contenu et aussi les dispenser sur le terrain :



La SNGTV pour la formation **Ebourgeonnage, gestion de la douleur et bien-être du jeune veau**. Cette formation a été un réel succès puisque **25 sessions** ont été réalisées pour le programme !

Les GDS ont proposé la formation **Boiterie** et en ont organisé 5 !



Ces formations ont été enregistrées dans le catalogue Vivea ce qui a permis de les co-financer. Le programme a ainsi pu dépasser ses objectifs de formations ! Elles peuvent ainsi continuer à être diffusées.



Les Chambres d'agriculture et Contrôles laitiers ont élaboré les formations **Adaptation au climat chaud et Longévité des vaches laitières** qui ont comptabilisé chacune 4 sessions.



Les fermes pilotes

5 fermes ont expérimenté 4 pratiques innovantes avec l'accompagnement d'experts techniques :

Suivi des veaux élevés sous vache nourrice



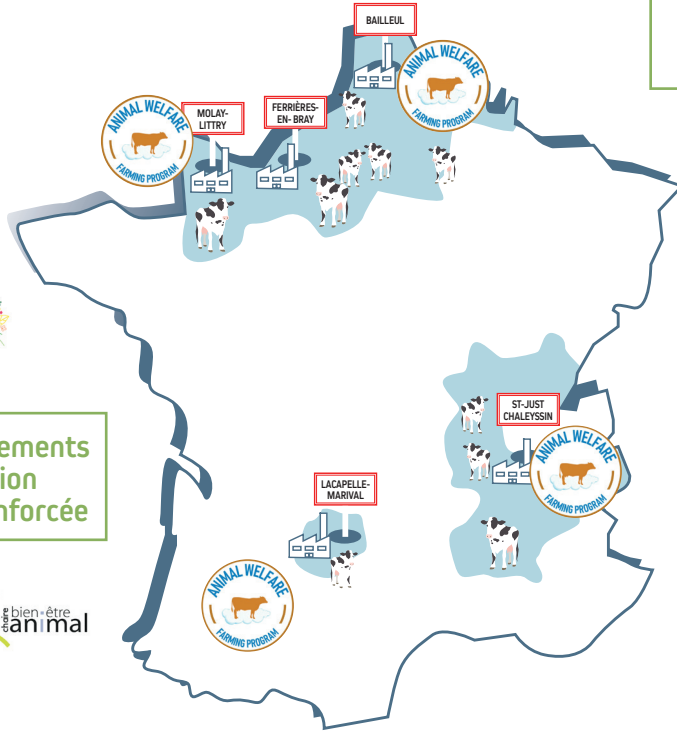
Suivi des comportements avec une relation humain-animal renforcée



Grouper les veaux par paire dès la naissance



Adaptation des bâtiments et des pratiques d'élevage au climat chaud



Les ressources disponibles

Danone met à disposition des producteurs et de l'écosystème technique, dans sa boîte à outils, plusieurs supports permettant de se former sur les différentes thématiques du bien-être animal :



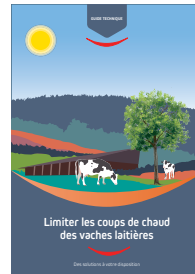
Un guide opérationnel sur le bien-être des vaches laitières à destination des producteurs



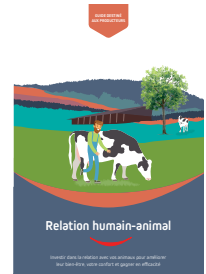
Un guide pratique sur le bien-être des vaches laitières à destination des vétérinaires



Un guide technique sur le logement des veaux laitiers en paire



Un guide technique sur l'adaptation des élevages bovins au climat chaud



Une plaquette sur la relation humain-animal

Et pour aller plus loin, découvrez notre MOOC dédié au bien-être des bovins laitiers :



Scannez ce QR code pour vous rendre directement dans la boîte à outil Danone !



Avec les nombreuses actions du programme, Danone et ses partenaires ont appuyé collectivement les éleveurs dans leur effort d'améliorer durablement le BEA dans leurs exploitations laitières. Et la suite ? Le programme évolue : les évaluations bien-être animal resteront le socle de base de notre démarche et de nouvelles thématiques d'accompagnement individuel et collectif seront également proposées à partir de 2025.